



SECTEUR 1 :

nord et ouest de la commune
JEUDIS 4 MARS ET 1^{ER} AVRIL

SECTEUR 2 :

Sud et est de la commune
MERCREDIS 3 MARS ET 7 AVRIL
Penser à sortir les encombrants,
la veille du jour de ramassage, après 19h.

Attention

Certains déchets sont exclus de la collecte des objets encombrants :

les produits dangereux ou corrosifs (bouteilles de gaz, batteries, pots de peinture, huiles usagées...), les objets trop lourds, les objets de plus de 2m x 2m, les verres (fenêtres, miroirs...), les déchets verts, les troncs d'arbres, les gravats, les éléments de carrosserie et de mécanique automobile, les pneus, les ordures ménagères, les cartons avec garnitures diverses (polystyrène, paille...), les DEEE (appareils avec une prise, batteries ou piles), les distributeurs ayant l'obligation de les reprendre au moment de l'achat d'un nouvel appareil.

Quelle que soit la collecte, les poubelles (jaunes ou marron) ne sont autorisées sur la voie publique que les veilles des jours de collecte à partir de 19h jusqu'au lendemain 14h maximum.

Pour tous renseignements
appeler le 01 49 44 63 43.

Les déchets toxiques

Ils sont à apporter à l'Ecobus :
SAMEDI 20 MARS

de 9h à 12h,
sur le parking de l'Hôtel de Ville
(accès boulevard Carnot)

Les déchets verts

Ils sont à apporter à la SEPUR
(69, rue des Frères Lumière),
le mercredi et le samedi de 8h à 12h.
Se munir d'un justificatif de domicile.

En dehors des collectes, vous pouvez déposer gravats et déchets verts à la déchetterie intercommunale,
62, rue Anatole France à Romainville.
Tél. 01 41 83 77 20
Fermeture le 1^{er} mai uniquement.

Les arbres de nos squares

Le Saule marsault ou Saule des chèvres (*Salix caprea*)

Entre petit arbre et grand arbuste (15 mètres au plus haut), le Saule marsault est très répandu dans nos régions.

Son feuillage est caduc, ses feuilles de couleur grisâtre sont pointues à l'extrémité et velues dessous.

Le Saule marsault est un arbre dioïque car on trouve des sujets avec des fleurs mâles, d'autres avec des fleurs femelles. Les fleurs apparaissent en mars avant les feuilles. Ce sont des petits chatons d'abord de couleur blanche ; sur les arbres mâles, l'extrémité des poils se couvre de fleurs jaunes, sur les arbres femelles, les chatons sont plus longs et les fleurs de couleur grisâtre.

Le Saule marsault est une plante pionnière, c'est l'un des premiers arbres à repousser sur



les friches, donc de culture facile. Il a besoin d'un sol humide, mais il s'adapte très bien aux terrains pauvres et calcaires. C'est un arbre mellifère, très visité et apprécié des abeilles de par sa floraison précoce. Les fleurs de saule sont aussi utilisées par les fleuristes pour agrémenter les compositions florales.

Autrefois son feuillage servait de fourrage notamment pour les chèvres.

A Neuilly-sur-Marne, les saules sont nombreux, et dans le courant du mois nous pourrons les voir fleurir au parc des 33 hectares ou sur les bords de Marne..

Rénovations chez France Habitation



Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, France Habitation a entrepris de rénover l'ensemble de ses appartements situés dans les allées du Roussillon, d'Artois et des Flandres.

Le chantier qui vient de débiter se déroulera jusqu'en décembre prochain et prévoit entre autres la rénovation des parties communes : isolation et ravalement des façades, remplacement des portes d'accès aux halls, embellissement des cages d'escalier et des paliers.

Parallèlement seront menés les travaux dans les appartements. Au programme, la mise aux normes de l'électricité, la réfection des placards et la rénovation des cuisines, salles de bains et toilettes (pose de nouveaux revêtements de sols, réfection des peintures et faïences, remplacement des sanitaires).

La durée des travaux dans chaque appartement sera d'environ trois semaines et bien sûr les résidents sont invités à faciliter le déroulement des opérations en favorisant l'accès aux logements et en préparant les lieux (déplacement des meubles, protection des objets fragiles, placards vidés). Pour leur permettre de visualiser les transformations envisagées, un appartement témoin a été installé dans l'immeuble situé au 2 allée des Flandres.